

VAPP : procédure VAPP

Étape 1

Téléchargez [le dossier de demande de VAPP](#)

Les dossiers seront reçus à partir du 1er septembre

Si vous souhaitez être accompagné pour vous aider à justifier votre demande, contactez l'Intec ou le centre régional Cnam (<http://dnf3.cnam.fr/diva/>).

Étape 2

Complétez le dossier en présentant votre parcours professionnel d'études ou de formation. Vous pouvez également faire valoir des acquis personnels (exemple : activités bénévoles), s'ils justifient la demande de dispense. Joignez les pièces attestant des déclarations (fiches de paie, certificat de travail, diplômes, relevés de notes, programmes de formation...).

Étape 3

Le dépôt des dossiers peut s'effectuer tout au long de l'année.

Un exemplaire du dossier renseigné à l'aide d'un traitement texte et accompagné des pièces justificatives, le tout relié ;

Une version électronique sous forme d'un seul fichier PDF réunissant le dossier et l'ensemble des pièces justificatives sur CD, clé USB ou envoi par mail à l'adresse : dossierva.intec@cnam.fr

Au centre Cnam ou Intec de votre région (voir la liste des centres Intec) auprès de qui vous acquitterez les droits.

Ou directement à l'Intec, service de validation des acquis, 40 rue des Jeûneurs 75002 Paris. A la réception de votre **dossier papier** et après vérification, il vous sera demandé un paiement de 100 €.

Délai de réponse d'un à deux mois.

La décision est communiquée exclusivement par courrier.

Accompagnement

Un accompagnement à la constitution du dossier VAPP afin d'analyser et de formaliser les connaissances, méthodes et savoir-faire acquis est proposé à l'Intec et par les centres Cnam.

+ [En savoir plus](#)

Ces procédures peuvent être combinées

Besoin d'information ?

[Contacts et horaires du service Formation continue - Validation des acquis](#)

Informations utiles

Informations utiles sur les procédures et la réglementation applicables à une démarche VAE:
sur les [points d'information conseil VAE \(PIC\)](#)
sur le site du [Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation](#)

Accéder à :

[Télécharger le dossier VAPP](#)

[Consulter les conditions d'accès au DGC](#)

[Consulter les conditions d'accès au DSGC](#)

[Consulter la liste des diplômes conférant le grade de master](#)

<https://intec.cnam.fr/vapp-procedure-vapp-195290.kjsp?RH=vaeves>